

# HANDICAP

## NOS PROPOSITIONS POUR L'ÉGALITÉ RÉELLE !

**« Une France qui lutte contre les discriminations,  
c'est aussi une France débarrassée  
des logiques validistes de notre société. »**

*Extrait de la base commune adoptée lors du 39<sup>e</sup> congrès du PCF*

En 2005, la loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées a enfin affirmé le droit des personnes en situation de handicap à exister pleinement dans notre société, en tant que citoyennes et citoyens. Elle a consacré, tout simplement, le droit d'avoir des droits, et suscité des espoirs immenses chez les millions de personnes handicapées de notre pays.

Cette loi visait, et vise encore, à établir les fondements d'une politique en faveur d'une véritable inclusion. **Aujourd'hui, nous célébrons ses 20 ans, mais nous affirmons surtout que le chemin vers l'égalité réelle est à peine entamé. Les combats et les luttes restent nombreux.** Nous insistons ici sur le mot luttes, car les politiques en faveur du handicap ne relèvent pas d'un simple consensus apolitique ou d'une démarche dite « rassembleuse ». Non, elles sont profondément politiques, philosophiques, clivantes, et doivent être débattues. Elles sont donc le fruit de combats que le PCF est prêt à mener avec détermination.

Vingt ans après, les espoirs ont été largement déçus et la loi détricotée lentement : accessibilité reportée, voire niée (loi ELAN), droit à compensation des incapacités et à la vie autonome inabouti et non respecté du fait du manque de moyens et du désengagement de l'Etat, droit à l'éducation des enfants handicapés bafoué... Les inégalités territoriales se creusent de plus en plus entre départements et seules des politiques nationales du handicap pourront y remédier.

**Pour le PCF, les personnes handicapées doivent accéder à l'ensemble de leurs droits fondamentaux,** dont celui à une vie autonome, grâce à un service public de la vie autonome et de l'accompagnement tout au long de la vie. Elles doivent également avoir accès à l'ensemble des services publics que nous défendons, dans des conditions d'égalité : éducation, transports, service public de l'emploi, culture, sport, loisirs...

# TRAVAIL, ACCESSIBILITÉ, ÉDUCATION... LE PCF EST FORCE DE PROPOSITION !

- ☆ S'appuyer sur le projet de sécurité d'emploi et de formation du PCF, qui propose une transformation du monde du travail en garantissant, à toutes et à tous, le droit fondamental au travail et à la formation dans une économie libérée du capitalisme ;
- ☆ Durcir les obligations des employeurs en matière d'emploi de personnes handicapées, en termes de prévention et d'aménagement de poste en augmentant les sanctions financières en cas de non-respect et en proposant un accompagnement renforcé des PME et des TPE ;
- ☆ Garantir un statut de salarié-e plein et entier pour les travailleurs-ses des ESAT avec de nouveaux droits, puis à terme, les intégrer dans le monde du travail avec un accompagnement correspondant à leurs besoins ;
- ☆ Inscrire l'accessibilité et la conception universelle dans la Constitution ;
- ☆ Conditionner les aides et subventions publiques à l'accessibilité des lieux et des services ;
- ☆ Programmer la mise en accessibilité des transports en commun et le financement du transport adapté pour les personnes ne pouvant utiliser les transports publics ;
- ☆ Donner les moyens de l'accompagnement des enfants au sein des établissements scolaires à la hauteur des besoins, par des AESH et d'autres professionnelles intégrées à l'Éducation Nationale ;
- ☆ Garantir un accompagnement financé des étudiant-es dans tous les aspects de la vie étudiante.

**RETROUVEZ TOUTES NOS PROPOSITIONS DANS LE CAHIER THÉMATIQUE !**



**REJOIGNEZ LE PCF**



**J'adhère au PCF**

**Je veux aider financièrement**  
je verse : ..... € (Ma remise d'impôt sera de 66 % de ce montant)  
Chèque à l'ordre de ANF-PCF

Prénom : .....  
Nom : .....  
Adresse : .....  
CP/ville : .....  
Téléphone : .....  
E-mail : .....